RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 9875D4C3-F21A-4B5B-8C0B-A1CE79A297DF

8020S (8020'S)

SASU au capital de 1000.0 euros

Siège social : 78 avenue des Champs Elysées Bureau 326 75008 Paris

883197824 R.C.S. Dax

DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20/03/2026

Simon Castagné, agissant en qualité d'associé unique de la société **8020S (8020'S)**, SASU au capital de 1000.0 euros, dont le siège social est situé 78 avenue des Champs Elysées Bureau 326 75008 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dax sous le numéro 883197824 (ci-après la " Société "),

A pris les décisions suivantes :

Transfert de siège social dans un autre département (première décision)

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société, qui est désormais situé au [redacted]

Ce changement prendra effet à compter du 20/03/2026.

Modification corrélative des statuts de la Société (deuxième décision)

L'associé unique, compte tenu du transfert de siège social de la Société, décide de modifier l'article 5 des statuts de la façon suivante :

« Le siège social est établi au [redacted] »

Docusign Envelope ID: 9875D4C3-F21A-4B5B-8C0B-A1CE79A297DF

Pouvoirs en vue des formalités (troisième décision)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de publicités et de dépôt, et généralement faire le nécessaire aux fins de ce qui précède.

Fait à Benesse-Maremne

Le 20/03/2026

Simon Castagné
Associé Président

Simon Castagné

SC